

le principe d'abaisser l'âge des électeurs a été accepté par tous les partis, à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Un des avantages des jeunes d'aujourd'hui, c'est qu'ils possèdent une bien meilleure éducation, même à 18 ans, que leurs ancêtres à 21 ans. A mon avis, les anciennes normes appliquées en fixant l'âge légal à 21 ans ne valent plus. Par exemple, en Ontario on ne peut boire d'alcool avant d'avoir 21 ans. C'est une règle à laquelle les exceptions pullulent. Pourquoi boire de l'alcool quand on peut facilement obtenir du LSD ou de la marijuana ou quelque autre hallucinogène parmi la grande variété qu'il est apparemment si facile de se procurer dans nos grandes villes et nos universités?

La jeunesse d'aujourd'hui est beaucoup plus évoluée qu'auparavant. A mon avis, on devrait donner aux jeunes des responsabilités conformes à leurs connaissances et à leurs capacités. Les jeunes d'aujourd'hui sont bien mieux informés que leurs ancêtres. La télévision, la radio et les autres organes de diffusion les rendent bien plus instruits des événements au niveau national et international que ne l'étaient leurs ancêtres. Plus important encore, les jeunes d'aujourd'hui sont bien plus en mesure de comprendre et d'assimiler ces renseignements que ne l'étaient leurs parents qui, eux, vivaient sous un autre système d'enseignement et dans un monde bien différent.

Ceci m'amène à un autre point, monsieur l'Orateur. Les vieilles traditions exigeant que l'on soit compétent, que l'on ait de l'expérience, que l'on soit bien connu dans sa profession afin d'avoir de l'avancement sont complètement abandonnées. Il n'est plus nécessaire de moisir pendant des années dans une profession, ni même à la Chambre des communes, avant d'y acquérir de l'éminence. Je crois qu'il est nécessaire que nous n'accordions plus beaucoup de valeur au simple fait d'être là, mais que nous reconnaissons le talent pur et la volonté de survivre. Je crois que ce que nous voulons, c'est la qualité et la compétence, et non pas un certain âge, ni la présence au bon endroit et au bon moment. Il me semble que dans toutes les nominations, nous devons rechercher la qualité.

Cela m'amène à un autre point, monsieur l'Orateur. Même en admettant, ce que je ne fais pas, qu'une personne ait quelque avantage à rôder sur place et à faire un long apprentissage avant d'atteindre le sommet, la formation et la présence constante n'aident guère, vu le caractère du milieu et l'évolution

[M. Reid.]

rapide du monde que nous habitons. C'est un monde où le changement est continu. Cela étant, et vu la rapidité du changement, ce genre d'expérience n'a pas autant de valeur que jadis.

Nous voyons que les compagnies et les institutions progressistes placent aujourd'hui des gens jeunes aux postes importants. C'est pourquoi elles progressent. Il me semble que dans notre pays, nous supprimons une génération et passons de la soixantaine à la quarantaine. Ceux qui sont dans la quarantaine avancée ou au début de la cinquantaine sont négligés. C'est inévitable, parce que les choses ont tellement changé et parce que nous pensons et agissons différemment aujourd'hui. Il est indispensable, si nous voulons survivre, de suivre cet exemple et d'inciter les jeunes de notre pays à participer entièrement à notre vie politique. Un autre sujet que je veux évoquer, c'est le Parlement lui-même et le genre de lois dont nous nous occupons. Depuis le jour où, en 1963, je me suis engagé activement dans la politique, une chose m'a frappé au Parlement: nous vivons dans le passé. Nous bouchons le trou dans la digue après le passage de l'inondation. Nous nous occupons de choses qui ne sont plus d'actualité, et nous devons bien continuer à nous en occuper parce que nous n'avons pas eu assez de prévoyance ou d'imagination pour le faire quand il en était temps. Nous n'avons pas eu assez de prévoyance ou d'imagination pour voir où nous allions et agir en conséquence. En d'autres termes, nous n'avons rien fait d'autre que de réparer fiévreusement la digue quand le flot de l'inondation s'était déjà résorbé.

Il me semble que si nous admettions les jeunes dans l'éventail politique, l'attitude serait différente. Tous les partis politiques ont souffert de ce problème. Tous les partis seraient renforcés si les jeunes y entraient, parce que ceux-ci participeraient avec plus d'enthousiasme et apporteraient leur connaissance de l'univers contemporain.

Les jeunes peuvent beaucoup mieux que nous saisir ce qui se passe autour d'eux. Peut-être devrais-je m'exprimer autrement, monsieur l'Orateur. J'aimerais me dissocier des autres députés car, comme un autre de mes collègues, je pense, je n'ai pas encore 30 ans. Je suis donc l'ami des jeunes car les députés de plus de 30 ans sont des ennemis à leurs yeux. Le slogan des jeunes n'est-il pas: «Ne vous fiez pas aux plus de 30 ans»?

Pour étayer cet argument, j'aimerais citer les paroles de M. Manning, premier ministre de l'Alberta pendant de nombreuses années.